PENCRAN *infos* OCTOBRE 2008 N° 64

Manoir de Kermadec

Rédaction et Edition : Mairie de Pencran

SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE
- ETAT CIVIL
- URBANISME

LE CONSEIL MUNICIPAL
VIE ASSOCIATIVE
- ASSOCIATION DE CHASSE
- MPT
- APE PENCRAN
- PAROISSE
- US PENCRAN
- GYM CLUB
- CLUB DES AINES
- APAC

DIVERS
PATRIMOINE ARCHITECTURAL
LE SAVIEZ-VOUS ?

DATE DE PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h
Le mardi et jeudi : de 14h à 18h
Il reçoit sur rendez-vous :
Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 11h

Permanence des adjoints :
Lucien VIGOUROUX :
Présent : Lundi, mardi, jeudi ,vendredi
Chantal GOUEZ Enfance & Jeunesse
Sur RDV
Roseline EMILY - CCAS
sur RDV

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h
et 13h30 – 17h30
Le vendredi : 8h30 – 12h
et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h00 – 12h

Tél. : 02 98 85 04 42
Site Internet : pencran.fr
E-mail : mairie.pencran@wanadoo.fr

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : Tom HABASQUE, 54 rue des Bruyères, né le 1er septembre 2008.
Loeiz BERTHOU, Kermadec, né le 4 septembre 2008.

URBANISME

Permis de construire accordés :
Ets JAFFREDOU, ZI de Loguellou, 3 extensions du bâtiment existant

Déclarations de travaux accordées :
VIGOUROUX André, 7 Kéroullé, bornage et détachement d'un lot à construire
AUFFRET Jean-Luc, 27 Kermalguen, muret de clôture
NOU Christophe, 6 rue des Cerisiers, clôture
PELLARD Laurent, 10 rue des Châtaigniers, création d'une pièce au-dessus du garage et appentis
PRONOST Michel, 42 rue des Châtaigniers, abri de jardin et clôture

Rappel : Tous les travaux concernant les habitations, clôtures, abris de jardin, doivent impérativement faire l'objet d'une déclaration préalable. Si vous avez entrepris ou effectué des travaux sans déclaration, vous devez sans plus attendre en informer le service Urbanisme de la Mairie.

Cartes d'identité et passeports
Les mairies sont l'unique lieu de dépôt des demandes de cartes d'identité et passeports
Le délai d'obtention est de 4 semaines !

Recensement des jeunes – parcours citoyen (filles et garçons) :
Les jeunes nés en **octobre 1992** doivent venir se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

AIDE A LA CUVE 2008-2009
Les personnes désireuses d'obtenir une aide pour le financement de l'achat de fioul domestique pour le chauffage de leur résidence principale peuvent retirer un formulaire de demande à la mairie. Pièces à fournir lors du dépôt de cette demande :
- certificat de non-imposition,
- facture de fioul (date de la facture comprise entre le 01/07/08 et le 31/03/09) d'un montant supérieur à 200 €
- R.I.B.

Pièces à fournir
Carte d'identité
L'ancienne carte d'identité, 2 photos d'identité identiques et récentes, 1 justificatif de domicile daté de 3 mois maximum (facture EDF, Téléphone…), 1 copie intégrale d'acte de naissance,
Passeport électronique
1 timbre fiscal de 60 €, 2 photos d'identité identiques et récentes de format de 3,5 x 4,5 cm, de préférence en couleur, 1 justificatif de domicile daté de 3 mois maximum (facture EDF, Téléphone…), le passeport périmé, 1 copie intégrale d'acte de naissance, un document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire, permis de chasser, etc.…). Durée de validité : 10 ans. Les mineurs ne pourront plus être inscrits sur le passeport des parents et devront désormais posséder un passeport. En cas de divorce des parents, l'autorité parentale doit être justifiée par une copie du jugement de divorce (ou de séparation). Le droit de timbre est de 30 € pour les mineurs de 15 ans et plus, et gratuit pour les moins de 15 ans. Durée de validité : 5 ans.

DATES A RETENIR

- 5 octobre 2008 : Paroisse - Kig ha farz salle polyvalente de Dirinon
- 10 octobre 2008 : Foyer TY-MENEZ - Soirée crêpes salle polyvalente de Pencran.
- 11 octobre 2008 : CCAS - Repas des Aînés au restaurant Couleur Café
- 11 octobre 2008 : PAROISSE - Assemblée générale à 17h30 à la salle polyvalente de Pencran
- 12 octobre 2008 : FNACA - Thé dansant.
- 17 octobre : Maison de Jeunes : inauguration à 18h.
- 18 octobre : ADMR – Inauguration des locaux et portes ouvertes à l'hôtel d'entreprises de Lannuzel à Dirinon.
- 18 octobre : PAROISSE – Catéchèse, 2ème temps fort à la salle Ty Goudor à Dirinon.

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie.pencran@wanadoo.fr) pour le lundi 20 octobre 2008.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 11 septembre 2008
Secrétaire de séance : Annick Friha

Absents : Bernard Preince a donné pouvoir ; Jacques Le Fur, excusé ; Eric Petton est arrivé en cours de séance.

Vote de subvention

Le conseil municipal vote une subvention de 2 410 € au Relais Parents Assistantes maternelles Intercommunal de la Région de Landerneau pour l'année 2008. Vote : Pour 17.

Modification du poste de cuisinier

Le maire propose d'augmenter l'horaire hebdomadaire du nouveau cuisinier pour lui permettre de préparer et servir le goûter de la garderie périscolaire et d'effectuer un nettoyage plus important de la cuisine pendant les vacances scolaires : 28h03 à compter du 1/11/08.
Vote : Pour 17.

Modification des emplois du temps des personnels communaux intervenant à l'école, à la cantine ou à la garderie périscolaire

Ces réaménagements tiennent compte de la diminution du nombre de jours d'école dans l'année, de la demande des enseignants d'avoir une aide maternelle pendant toute la journée en classe de grande section et de l'augmentation des effectifs de la garderie et de la cantine. Ces réaménagements ont été établis en concertation avec le personnel concerné. Vote : Pour 18.

Modification statuts Syndicat Intercommunal d'électrification rurale de la Région de Daoulas

Le bureau est désormais composé d'un président, d'un vice-président et de deux membres. Vote : Pour 18.

Marché d'aménagement de la voirie communale

Monsieur VIGOUROUX informe le conseil que le marché de voirie a été attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant H.T. de 103 910.75 € soit 124 277,26 € TTC.

Election d'un délégué à la commission d'évaluation des transferts de charges de la CCPLD*

Il faut 3 délégués pour Landerneau et 1 délégué par commune pour les autres. Monsieur CRENN est candidat et est élu par le conseil.
Vote : Pour 18.

Questions diverses

Garderie périscolaire

Le conseil général versera à la commune une subvention de 1000 € pour le fonctionnement de la garderie périscolaire en 2008.

Abri-bus

Le conseil général ne fournit plus d'abri-bus mais subventionne les abri-bus achetés par les communes sous condition d'effectuer des travaux de sécurité. Le conseil municipal décide d'acheter un abri qui sera posé au bourg.

Subvention USP

L'USP va recevoir le « Label Qualité Foot Adidas » par le district du Finistère Nord pour la reconnaissance des qualités d'accueil et d'encadrement des enfants. Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 200 € pour participer à la réception organisée par le club. Vote : Pour 18.

Extension entreprise JAFFREDOU

La visite de l'entreprise JAFFREDOU à Loguellou, par les élus et les riverains a eu lieu le samedi 6 septembre. Elle a permis au responsable de l'entreprise de présenter son établissement et d'expliquer les travaux projetés pour lesquels une demande de permis de construire a été déposée. Les élus font part des remarques faites par les riverains. M. LE BAILLY, dirigeant, les informera ultérieurement quant aux bouteilles d'oxygène.

Après avis favorable du conseil, le maire signera le permis de construire pour l'extension des bâtiments.

Comptes-rendus des commissions

Lotissement Park Rosquelen

Le maire de Landerneau et le directeur des services techniques sont venus à Pencran, au sujet du lotissement Park Rosquelen construit à la limite de la commune de PENCRAN. La municipalité a refusé les dispositions sur l'accès et l'emplacement du transformateur. Les responsables de Landerneau vont donc prévoir son accès à l'intérieur du lotissement.

Bassin d'orage

Le bassin d'orage du Penhoat ne retient pas assez les eaux pluviales. Il sera demandé à un bureau d'études de prévoir les travaux à effectuer pour retarder l'écoulement des eaux. La ville de Landerneau participerait financièrement à cette étude.

Commission Enfance Jeunesse

Chantal GOUEZ présente la procédure de soutien scolaire à l'école. 5 enfants par classe suivront ces cours les mardis et jeudis soirs sur plusieurs séances avec l'accord des parents. Ils ne concerneront pas toujours les mêmes élèves.
Ces élèves seront présents à l'école de 16h30 à 17h30. Les élèves concernés par la garderie n'y prendront pas leur goûter. Ils ne la rejoindront éventuellement qu'à 17h30 accompagnés par les instituteurs.
Mme GOUEZ propose donc de revoir le tarif de la garderie pour ces élèves. Le conseil municipal le fixe à 1,50 €.
Vote : Pour 1,50 € = 14 ; Pour 1 € = 3.

Commission « Bâtiments »

M. TREHIN et Mme GOUEZ présentent l'état d'avancement des travaux de restauration du « local jeunes ». Les travaux de peinture effectués par les jeunes et les animateurs de la Maison pour Tous sont pratiquement terminés. Il reste des panneaux de bois à poser et des radiateurs à installer. Il faudra ensuite acheter un peu de mobilier.
M. TREHIN présente également la visite d'un représentant du service de l'Architecture et des Bâtiments de France à l'église. Des travaux sont à effectuer dans la sacristie et sur une partie du plafond. La commune devra déposer une demande de subvention pour ces travaux. En attendant, quelques travaux seront effectués comme la peinture des portes et le remplacement de poignées.

Commission Information

Madame EMILY présente une carte touristique de Pencran réalisée en collaboration avec le Pays des Rives d'Armorique.
Elle indique que le site informatique de Pencran sera réactualisé et amélioré par un bénévole de la commune aidé de la commission.

Commission « urbanisme »

Mme MARTIN, conseillère déléguée, présente le projet de lotissement de Kermadec et informe des avis émis par la commission auprès du lotisseur.

* Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas.

Rectificatif du compte rendu du 3 juillet 2008 : SAGE.
Dans le compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2008 sur le projet du SAGE de l'Elorn, il fallait lire :
Le Schéma d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau de l'Elorn est un outil de planification territoriale dont l'objectif est de coordonner les initiatives prises par les différents acteurs locaux en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques. La structure porteuse du projet est le Syndicat de Bassin de l'Elorn et de la rivière de Daoulas.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Départ en retraite de Denise BERNICOT

Denise BERNICOT entourée de sa famille, ses collègues de travail, l'ancienne et la nouvelle municipalité, a fêté son départ en retraite le vendredi 19 septembre.
Mère de cinq enfants, elle s'est consacrée à leur éducation puis les aléas de la vie l'ont menée vers le monde du travail. Elle a exercé les métiers d'aide soignante, de cuisinière en milieu hospitalier et à la suite d'un plan social, est arrivée à Pencran en 2001 comme cuisinière dans un outil flambant neuf.

Visite d'entreprise : JAFFREDOU

Le samedi 6 septembre, M. LE BAILLY, gérant de la société JAFFREDOU située ZA de Loguellou, a accueilli les voisins de son entreprise, ainsi que le conseil municipal afin de leur présenter son projet d'extension de bâtiments.

Visite de quartier : Les Hameaux de la colline le 13 septembre 2008

Comme il en a pris l'habitude depuis le début de son mandat, le conseil municipal a visité un quartier de la commune et rencontré ses habitants.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le RPAM nous a communiqué son bilan d'activités pour ses premiers 6 mois d'activité (avril à août 2008). Ce rapport fait apparaître que ce sont essentiellement les parents qui sollicitent le relais pour des rendez-vous (recherche de mode de garde). On peut également y lire que ce sont les assistantes maternelles (ou parents) des communes où se tiennent les permanences qui se déplacent, d'où une interrogation de notre part : *serait-il souhaitable d'en créer une sur Pencran ?*
D'avril à août, 29 personnes de Pencran ont contacté le RPAM par téléphone, 1 personne a pris RDV et aucune ne s'est rendue directement sur place (Fabienne Pichon reçoit sans rdv le matin du lundi au jeudi).
Le rapport complet (6 pages) est bien sûr tenu à disposition des personnes qui le souhaitent, à la mairie.

D'autre part, pour continuer notre réflexion sur la construction d'un bâtiment multigénérationnel, **nous souhaiterions avoir l'avis de 2 assistantes maternelles de la commune**. Ceci se ferait par le biais d'un groupe de travail qui réunirait, courant octobre, différents acteurs de la commune (école, APE, AM) et les services d'Etat (DDE, CAF, PMI, RPAM) pour avoir une vision plus étendue des besoins.
Un groupe a déjà réfléchi, avec M. Tourbot, président du club des Aînés, et M. Méar sur les besoins de nos anciens (idem pour les jeunes, avec la DDE, la MPT, Jeunesse et Sports, la réunion a eu lieu le 2 octobre).

Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou avec Chantal Gouez, adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse (02 98 21 63 80), pour en savoir plus et nous permettre ainsi d'échanger sur les nouvelles structures.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE CHASSE

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le dimanche 7 septembre au Bar-restaurant COULEUR CAFE au bourg de Pencran.
A l'appel du président, Rémy Sparfel, 13 sociétaires étaient présents sur les 21 chasseurs que compte l'association.
L'assemblée commence par l'observation d'une minute de silence à la mémoire de deux de nos anciens camarades décédés durant l'année, Bruno Goascoz et Célestin Le Lann.
La présentation des comptes laisse apparaître une situation saine.
Pour la saison à venir, nous avons obtenu 4 bracelets chevreuil, à l'identique de la saison dernière. D'autre part, pour ne pas hypothéquer la progression de la population de lièvres, présents sur la quasi totalité de nos terrains, nous avons limité notre demande d'attribution de bracelets à 4 soit 1 de plus que l'an passé.
La population des autres espèces semble être stable, même si les conditions climatiques de l'été n'étaient pas optimales pour la reproduction du gibier.

Le souci numéro un des années à venir pourrait venir de l'apparition d'une population de sangliers, grands prédateurs pour certaines productions agricoles (céréales et maïs notamment). Le sanglier était jusque là inconnu sur notre territoire.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée avec les recommandations habituelles de correction et de bonne cohabitation avec les autres usagers de la nature, surtout les agriculteurs qui nous permettent d'exercer notre passion.

La maison des jeunes de Pencran : un projet qui prend forme !

Un lieu pour se retrouver, échanger, monter des projets….
La commune de Pencran, partenaire du dispositif jeunesse de la Maison Pour Tous de Landerneau souhaite répondre au mieux aux attentes des jeunes Pencranais en terme d'activités, de projets, d'espace pour se retrouver. Les élus auprès de l'équipe d'animateurs jeunesse de la Maison pour Tous accompagnent les jeunes en ce sens.
Il semblait d'abord essentiel de remettre en état la maison des jeunes située sur la place de l'église. Une quinzaine de jeunes a participé à ce chantier fin août.
Nous invitons la jeune population pencranaise pour l'inauguration de cet espace : **le vendredi 17 octobre à 18 h00** à la maison des jeunes. Nous profiterons pour échanger avec les uns et les autres des temps d'accueil sur le lieu et de son organisation. Nous comptons sur vous.

Le dispositif Vac'ados

Le programme d'activités (à partir de 11 ans) pour les prochaines vacances de la Toussaint sera disponible en mairie pour le 11 octobre au plus tard. Les inscriptions démarreront le samedi 18 octobre à la mairie de Pencran entre 10 h et 12 h.

Le séjour à la neige

Vous pouvez dès à présent vous pré-inscrire. Les dates : du 14 au 21 février Le lieu : Barèges-La-Mongie. Tranche d'âge : 11-18 ans
Effectif : 50 jeunes, Encadrement : 8 animateurs
Tarif : à partir de 440 €

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE PENCRAN

Compte rendu le l'Assemblée générale du 12 septembre 2008

Devant une trentaine de parents, l'association des parents d'élèves de Pencran a présenté un bilan très satisfaisant pour les animations organisées par l'association : soirée théâtre, soirée crêpes, marché de noël, loto, ventes de torchons et tabliers réalisés par les enfants au sein de l'école, randonnée (la Pencranaise) et fête de l'école. Les recettes furent correctes.

Les enfants ont pu réaliser de multiples projets avec leurs enseignants, à moindre coût : exposition à l'Abbaye de Daoulas, festival du film court, visite de la caserne des pompiers, d'une boulangerie, d'un moulin, d'une ferme pédagogique, classe de voile, échanges et rencontres avec une classe de Dirinon, jardinage, exposition d'œuvres réalisées au sein de l'école…..

L'association a tenu à remercier l'équipe enseignante et la municipalité pour la bonne collaboration tout au long de cette année scolaire, sans laquelle tous ces projets ou festivités n'auraient pas pu se réaliser.

Mlle Lhere, la directrice a présenté les effectifs, qui sont de 165 élèves répartis en 6 classes. Elle a également fait part des nouvelles directives concernant l'aide individualisée qui sera mise en place à Pencran 2 fois par semaine après la classe. Les projets d'école seront axés autour de la réalisation d'un journal, de la mise en place de conseils d'enfants, de la voile pour les plus grands, de la piscine, d'une initiation aux poneys, de jardinage, de sorties diverses….

3 personnes ont quitté l'association, en revanche il y a eu 4 nouveaux entrants, ce qui porte à 21 le nombre de membres au sein de l'association. Cette dernière s'est réunie le 18 septembre et a élu son nouveau bureau : Président : Louisanne Heddadi ; Vice président : Ronan Balanant ; Secrétaire : Myriam Bian ; Secrétaire adjoint : David Meuric ; Trésorier : Gérard Le Meur ; Trésorier Adjoint : Stéphane Madec.

Lors de l'assemblée générale, l'association a offert à l'équipe enseignante un appareil photo et un caméscope numérique.

ENSEMBLE PAROISSIAL DE DIRINON – PENCRAN

Assemblée Générale de l'Ensemble Paroissial Dirinon – Pencran : le samedi 11 octobre à 17H30 à la salle polyvalente de Pencran. La séance se terminera par le verre de l'amitié. Assemblée ouverte à tous.

Catéchèse : 2ème temps fort (pour les CE2, CM1, CM2), le samedi 18 octobre de 9h à 12h à la salle Ty Goudor à Dirinon.

US PENCRAN

Les entraînements et matchs ont repris pour toutes les catégories de jeunes. Il est toujours possible de s'inscrire. Contactez Lionel BIAN au ☎ 06.86.50.43.03 pour toutes informations.

Par ailleurs le club recherche 2 joueurs nés en 1997 ou 1998 pour compléter sa catégorie benjamins (contactez Stéphane Madec au ☎ 02.98.85.01.27), ainsi que des joueurs pour son effectif 18 ans, nés en 1990, 1991 ou 1992 (Contactez Johan Thil au ☎ 02.98.30.38.50).

Par ailleurs, le club recherche également quelques joueurs seniors pour compléter ses effectifs.

A noter d'ores et déjà sur vos agendas, le traditionnel Kig Ha Farz du club qui aura lieu le mardi 11 novembre. On vous attend nombreux !

GYM CLUB

Le club de Gym a repris ses activités depuis le 15 Septembre.

Les cours ont lieu :

Lundi : STEP de 19 à 20 Heures à la salle de sport,

Mercredi : GYM TONIQUE de 19 à 20 Heures à la salle polyvalente,

Jeudi : GYM DOUCE de 9H45 à 10H45 à la salle polyvalente.

Les inscriptions se font tout au long de l'année et pour la saison 2008/2009 il reste encore des places dans les différents cours.

Les animatrices Marité et Marie Laure sont à notre disposition pour nous aider à rester en bonne forme.

Si vous êtes intéressées, rejoignez-nous. Pour avoir des renseignements vous pouvez contacter Anne Louise MARC au 02 98 85 28 17. La cotisation est de cinquante euros pour l'année (50 €).

CLUB DES AINES

Le Mardi 9 septembre, les clubs de Pencran et d'Irvillac ont organisé leur deuxième sortie de l'année. Après avoir quitté Irvillac à 9 h, le car est passé par Pencran à 9h15, en tout 42 personnes ont pris la direction de Saint Pol de Léon.

Accompagné d'une guide, Christine, le groupe a d'abord pu découvrir les serres d'alstromérias : sur plusieurs hectares pousse le « lys des incas » avec ses nombreuses variétés de couleurs. Ces fleurs sont expédiées par bouquets de 10 partout en France et à l'étranger. Puis, c'est la visite de la brasserie de Kerav'ale qui a été créée, il y a 3 ans, par M. Jacob. Celui-ci permet de jeter un œil sur le processus de fabrication de sa bière et de son cidre. Pour terminer, une dégustation de bière, non pasteurisée, non filtrée, permet aux amateurs de malt et de houblon de se régaler. Vers 13 heures, le car s'est rendu à Plouénan au restaurant « Le Manoir », où les convives ont pu déguster un bon petit repas dans la bonne humeur. Puis direction de Roscoff où après la découverte du magnifique port, les amis ont pu déambuler à travers les rues et ruelles de la ville où se trouvaient encore beaucoup de touristes. Avant de rentrer, le chauffeur a proposé de découvrir un magnifique jardin où se trouvaient toutes sortes d'animaux, en particulier un groupe de kangourous. Retour à Pencran vers 19h30.

Jérémy RIVOALLON

Nicolas DELAMOTTE

APAC : AUTO-CROSS

180 pilotes se sont disputés les épreuves d'Auto Kart Cross dans un champ de Runaher le dimanche 14 septembre, sous un ciel enfin radieux. Les pilotes pencranais au nombre de quatre se sont bien comportés sur le terrain. Nicolas Delamotte, Jérémy Rivoallon, Julien Timon et Jean-Philippe Timon.

DIVERS

L'ILE AUX CHEVEUX :

Le salon va fêter ses 3 ans d'activité. A cette occasion, Fanny organise une tombola. Elle débutera à la mi-octobre jusqu'à fin novembre. De nombreux lots sont à gagner. Fanny et son équipe vous remercient de votre fidélité.

☎ 02 98 85 17 47

Rappel : le salon est fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée.

LES SERRES DE KERIVIN A DIRINON

PORTE OUVERTE D'AUTOMNE

Cyclamens, chrysantèmes, compositions, plantes bisannuelles vivaces

Le samedi 25 octobre 2008

Le dimanche 26 octobre 2008

Ouvert toute l'année du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

E.S.A.T. (C.A.T.) de Kérivin DIRINON

☎02 98 21 62 61

ADMR de Dirinon - Loperhet - Pencran - Saint-Urbain

Journée Portes Ouvertes de l'ADMR de Dirinon et sa région

L'ADMR du Finistère qui fête des 60 ans, est présente dans tout le département. Cette proximité permet d'anticiper les besoins et d'offrir un service mieux adapté. L'ADMR propose des services qui concernent tous les âges de la vie, du nourrisson à la personne âgée en passant par la famille et les personnes handicapées. C'est une éthique, une philosophie où les mots solidarité, durabilité, humanisme ne sont pas de vaines formules commerciales. On insiste sur la compétence et la formation des personnels et l'on utilise des techniques de pointe (type téléassistance) afin, là encore, d'améliorer la qualité du service. Les principes et les valeurs qui nous animent ne vieillissent pas et c'est tant mieux puisqu'ils ne subissent pas le temps qui passe.

Venez découvrir nos nouveaux locaux le samedi 18 octobre de 10 heures à 12 heures :

La Mairie recrute

Du fait de la croissance des effectifs scolaires, nous recherchons une personne à raison d'une heure trente (1h30) par jour scolaire.
30 mn de 13h à 13h30 à l'école et 1h de 16h45 à 17h45 à la garderie.
Cette personne pourrait également être amenée à effectuer des remplacements à l'école, à la garderie ou à la cantine. Candidature à transmettre à la mairie.

Mme CABON Catherine, infirmière diplômée d'état, vous informe qu'elle ouvre un cabinet de soins à domicile sur la commune à compter du 1er octobre, au 48 rue des Bruyères 29800 Pencran ☎02 98 85 29 04 ou 06 77 80 35 32.

➢ A VENDRE canapé d'angle (droit) convertible, tissu beige moucheté et un fauteuil T.B.E. 800 €

➢ A VENDRE mobilier de bureau : bureau, retour de bureau et caisson trois tiroirs. B.E. Prix à débattre. ☎ 02 98 85 24 06 - 06 03 55 71 08.

➢ A VENDRE lapin nain + sa cage (40 euros le tout) 4 chinchillas (mâle et femelle plus 2 bébés mâles) + la cage (350 euros le tout).
☎ 02 98 85 62 86 ou 06 24 08 24 37.

➢ HOMME ferait tous travaux : tous terrassements avec mini-pelle, tontes de pelouse, remise en état, petites maçonneries (intérieures-extérieures), Labour de jardin, rotovateur, petits travaux de peinture, papier peint, isolation…..Paiement par chèque emploi-service.
☎06 06 42 04 94

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Les journées du patrimoine des 20 et 21 septembre dernier ont peut-être été pour vous l'occasion de visiter quelques-uns des vestiges de notre commune. Pour vous, et pour ceux qui souhaitent rattraper le temps perdu, voici une sélection de ce qu'il ne faut pas manquer sur le territoire de Pencran.

L'enclos paroissial

La clôture du XVIIe siècle, percée de sept entrées.

Le calvaire au nord de l'enclos date de 1521 : Marie-Madeleine au pied de la croix. Sur le premier croisillon, St Jean et St Pierre et d'autres encadrent une piéta. Au-dessus, 2 cavaliers se tournent vers le Christ...

Un second calvaire se dresse au sud de l'enclos, daté de 1779.

L'église est de plan rectangulaire et compte cinq travées. L'église primitive gothique du XVIe siècle en forme de croix latine fut remaniée au XVIIIe siècle.

Le porche fut construit en 1532 , 1er de ce genre dans la vallée de l'Elorn.

Les vitraux sont de facture récente : la maîtresse-vitre date de 1932.

L'ossuaire : une inscription bretonne est visible au fronton, qui explique que c'est une chapelle et un charnier pour mettre les ossements du peuple.

Fontaine et calvaire

La fontaine Notre-Dame de la Joie comprend une chapelle oratoire, un bassin captant la source, un lavoir et un abreuvoir.

Les calvaires

La commune compte cinq croix monumentales dont les deux calvaires de l'enclos.

Les manoirs

Le manoir de Kermadec est bâti sur un des sites les plus anciens de Pencran, puisqu'y ont été repérés des tuiles de l'époque romaine et des vestiges d'une grande enceinte médiévale.

Le manoir dans sa forme actuelle, date du XVe siècle dans un plan en équerre.

Le Chef du bois date du XVe siècle et fut agrandi et aménagé aux XVIIe et XVIIIe siècle par ses propriétaires respectifs.

La croix de Kermaria

Le porche

LE SAVIEZ-VOUS?

Il y a 50 ans naissait la V^e République

Le général de Gaulle restaure la république puis démissionne (1944-1946)

Demeure du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises

Le général de Gaulle fut le chef du gouvernement provisoire de la France de 1944 à 1946, après avoir été celui de la France libre et de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 20 janvier 1946, en désaccord avec le projet de constitution, il démissionne. La IV^e République instaurée cette année-là ne durera pas plus de douze ans. Pendant ce temps, à Colombey-les-Deux-Églises, en Lorraine, le général de Gaulle entame une traversée du désert et en profite pour rédiger ses mémoires.

La IV^e République : Instabilité et question coloniale

De 1946 à 1958, la France connaît une succession de 23 gouvernements (en moyenne 1 tous les six mois) et se trouve confrontée aux mouvements indépendantistes en Indochine et au Maghreb. En Indochine, la France refuse l'indépendance du Vietnam proclamée par la communiste Ho Chi Minh en 1945 et s'engage dans une guerre longue (1946-1954) et meurtrière. Après la défaite de Diên-Biên-Phu (mai 1954), le Président du Conseil (sorte de Premier ministre de la IV^e République) Pierre Mendès-France signe les accords de Genève (20 juillet 1954 qui accordent l'indépendance aux colonies indochinoises.

Au Maghreb, le Maroc et la Tunisie deviennent indépendants en 1956. Mais, à partir de 1954, la « question algérienne » mine la France. A cette date, un million de Français vivent en Algérie. En novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN) commence la lutte armée pour l'indépendance.

L'émeute du 13 mai 1958 à Alger

La guerre d'Algérie provoque une crise du régime. La principale préoccupation de tous les gouvernements est de trouver une issue politique, par la négociation, à la crise algérienne, mais ils n'osent faire connaître ouvertement cet objectif car le Parlement, l'armée et les colons d'Algérie y sont opposés. Au début de l'année 1958, Pierre Pflimlin, député MRP (chrétien-démocrate), est pressenti pour la présidence du Conseil. Mais il est soupçonné de vouloir négocier un cessez-le-feu avec les rebelles du FLN qui luttent pour l'indépendance de l'Algérie.

Emeutes du 13 mai 1958 à Alger

Le 13 mai 1958, jour de son investiture, une manifestation à Alger débouche sur l'instauration d'un pouvoir insurrectionnel. Avec la complicité de l'armée, cette manifestation dégénère en émeute et aboutit à la prise du Gouvernement général, siège des autorités françaises en Algérie. Dans la confusion, les émeutiers proclament la constitution d'un comité de salut public, à la tête duquel ils placent le général Massu. Respectueux de la hiérarchie militaire, ce dernier se place sous les ordres du général Salan, commandant en chef en Algérie. L'armée gouverne donc effectivement une Algérie en dissidence, mais on ne sait pas trop au nom de quel pouvoir. Le 15 mai, poussé par le général Massu et les gaullistes, le général Salan fait appel au général de Gaulle.

Pierre Pflimlin

La guerre d'Algérie conduit la France au bord de la guerre civile

Le général Massu

L'émeute du 13 mai révèle l'extrême faiblesse du régime. A Paris, Pierre Pflimlin, qui a été massivement investi par l'Assemblée, est désemparé. Certains ministres sont partisans de la fermeté, d'autres de la négociation et d'autres encore de l'appel au général de Gaulle. De surcroît, le gouvernement paraît totalement dépourvu de moyens d'action. L'armée n'est pas sûre et lorsque le gouvernement veut prendre des sanctions contre les généraux d'Alger, le chef d'Etat major général démissionne. On ne peut compter que sur la police noyautée par l'extrême droite et qui manifeste ouvertement sa sympathie à la cause de l'Algérie française. Le risque d'un débarquement des troupes d'Algérie en métropole paraît se rapprocher lorsque, le 20 mai, la Corse bascule dans le camp d'Alger. La guerre civile se profile à l'horizon.

Le général Salan

Le général de Gaulle apparaît comme le dernier recours

Dans cette impasse politique, une série de discours du général de Gaulle va faire évoluer la situation vers la chute du régime et son propre retour au pouvoir. Il laisse se dérouler les événements et n'intervient que par la parole, mais celle-ci va se révéler une arme politique redoutable.

Le 15 mai, analysant la situation, il déclare se tenir « *prêt à assumer les pouvoirs de la République* ». Cette déclaration qui répond à l'appel lancé à Alger par le général Salan est interprétée comme une manifestation de solidarité avec les émeutiers d'Alger et inquiète les républicains.

Le 19 mai 1958, dans une conférence de presse, le général de Gaulle rappelle son rôle durant la guerre, le rétablissement de la démocratie et affirme son attachement aux libertés publiques : *«Croit-on qu'à 69 ans, je vais commencer une carrière de dictateur ?».* Des négociations s'ouvrent alors avec les dirigeants du régime, Pierre Pflimlin et René Coty (Président de la République).

Conférence de presse du général de gaulle

Le 27 mai, après une entrevue sans issue avec Pierre Pflimlin, le général de Gaulle publie une déclaration annonçant qu'il a entamé le « *processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain* ». Bien que cette affirmation ne repose sur aucune réalité, elle a un impact sur l'opinion publique, désormais persuadée de son retour. Pierre Pflimlin doit démissionner. De plus, René Coty fait savoir qu'il démissionnera si le général de Gaulle n'est pas investi. Dans un message au Parlement, il en appelle au *«plus illustre des Français... Celui qui, aux heures les plus sombres de notre histoire, fut notre chef pour la reconquête de la liberté et qui, ayant réalisé autour de lui l'unanimité nationale, refusa la dictature pour établir la République»*.

Le général de Gaulle revient au pouvoir et fait établir une nouvelle constitution.

Le 1^er juin, l'Assemblée nationale vote l'investiture du gouvernement de Gaulle qui comprend les chefs des principaux partis politiques, des socialistes à la droite. Le lendemain, il reçoit les pleins pouvoirs et le 3 juin le droit de réviser la Constitution.

Il présente cette nouvelle constitution aux Français, le 4 septembre 1958. Le 28 septembre, elle est approuvée à 79,25 % lors d'un référendum : C'est la naissance de la V^e République. Le 21 décembre 1958, le général de Gaulle devient le premier Président de la V^e République.

Le général de Gaulle , premier président de la V^e République